



Le lundi 27 mars 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 17 mars 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (38) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Richard LINDE, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Matthieu PRUDHOMME, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et
exécutoire le : 29/03/2023

Excusé(s) (5) : M. Dominique TOURRES ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Michaël POINTIERE, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Jean-Paul BISIAUX, M. Thibault ROY ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

26 : Acquisition foncière de la parcelle DM 72 - Indivision Basset

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre socioculturel sur le quartier Beaulieu, la ville de Châteauroux a sollicité l'acquisition d'une emprise foncière complémentaire pour la création d'un jardin à destination des utilisateurs du bâtiment.

Un accord est intervenu avec Monsieur Basset et Madame Gaillard pour la cession de la parcelle cadastrée DM 72 à Châteauroux, d'une surface de 362 m², au prix de 5 €/m² soit 1 810 €.

Considérant que la valeur du bien est inférieure au seuil de consultation du pôle d'évaluation domaniale,

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée DM 72 à Châteauroux, appartenant à Monsieur Pascal Basset et Madame Catherine Gaillard, au prix de 1 810 euros et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout acte en ce sens.

Suite à une précision, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

Signatures :

Le Maire, Gil AVÉROUS.

Les secrétaires de séance, Tony IMBERT et Maxime GOURRU.

Zimbra

flore.vetele@chateauroux-metropole.fr

Re: Terrain Chateauroux Basset

De : Jean-Paul Gaillard <jpcgaillard@gmail.com>

mer, 15 févr. 2023 10:13

Objet : Re: Terrain Chateauroux Basset 1 pièce jointe**À :** Flore VETELE <flore.vetele@chateauroux-metropole.fr>**Cc :** Pascal Basset <pfmc.basset@wanadoo.fr>

Bonjour Madame Vétélé

Je soussignée, Catherine GAILLARD sœur de Pascal BASSET, vous confirme mon consentement pour l'acquisition par Châteauroux Métropole de notre parcelle DM72 au prix de 5€/m².

Bien cordialement.

Catherine Gaillard.

PS : Juste une petite remarque : Dans la mesure comme indiqué dans le courrier 2023-217_Basset acquisition parcelle dm 72.pdf si la surface est bien de 363 m2 et le m2 à 5 euros le prix est 1815 euros à moins qu'il s'agisse d'une question d'arrondi.

Le mar. 14 févr. 2023 à 15:04, Flore VETELE <flore.vetele@chateauroux-metropole.fr> a écrit :

Bonjour Monsieur Basset,

Comme évoqué par téléphone, je vous prie de trouver en pièce jointe le courrier adressé hier par voie postale proposant l'acquisition de votre parcelle DM 72 au prix de 5€/m².

Je vous remercie de confirmer votre consentement par retour de mail ou par courrier (idem pour Mme Gaillard).

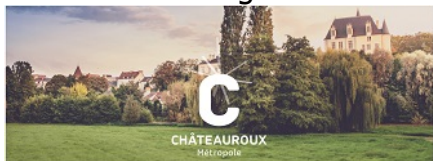
Je vous en remercie par avance,

Bien cordialement,

Flore Vétélé

Responsable service Affaires Immobilières et foncières

Direction Aménagement et Urbanisme



Hôtel de ville - CS 80509 - 36012 Châteauroux cedex

Tél. : 02 54 60 52 59

www.chateauroux-metropole.fr

De: "Pascal BASSET" <pfmc.basset@wanadoo.fr>**À:** "flore vetele" <flore.vetele@chateauroux-metropole.fr>**Envoyé:** Mardi 24 Janvier 2023 21:30:35**Objet:** Terrain Chateauroux Basset**envoyé :** 13 janvier 2023 à 08:38**de :** Pascal BASSET <pfmc.basset@wanadoo.fr>**à :** Jean-Paul Gaillard <jpcgaillard@gmail.com>

objet : Terrain Châteauroux Basset

Bonjour madame Vetele,

Suite à votre courrier du 12/12/2022 proposant un prix de 3 euros du m2 pour le terrain de 362 m2, suite aux renseignements pris, je ne souhaite pas me défaire de cette parcelle à un prix inférieur à 5 euros, prix qui reste dans les fourchettes de vente pour un tel bien actuellement.

Je reste à votre disposition pour toutes suites données.

Cordialement.

Pascal Basset.

Acquisition DM 72 Châteauroux - par la Ville de Châteauroux

